

Mauro Michelini

Commissaire aux comptes Aix-en-Provence (FR)

Ordre Experts-Comptables Marseille (FR)

Revisore Contabile (I)

Ordine Dottori Commercialisti di Milano (I)

CT del Giudice - Tribunale di Milano (I)

Diplomato Federale di Esperto Contabile (CH)

Expert – Tribunal de Première Instance de Genève (CH)

Expert – Tribunal Cantonal de Lausanne (CH)

Esperto – Ministero Pubblico di Lugano (CH)

04/02/2008

Les moulins à vent

“L’homme déplacé au mauvais endroit”
(de Enzo Biagi)

Per l'Italia

Centro Commerciale Internazionale - "Il Girasole" Palazzo Marco Polo – UDV 310 -S.P.40 Binasco-Melegnano 20084 Lacchiarella MI
Tel: +39 02 90 03 32 90 Fax: +39 02 90 09 31 39 Cell: +39 335 62 55 933 E-mail : m.michelini@michelinimauro.it

Pour la France

16, rue Alberti – 06000 Nice

Tel : +33 (0) 4 93 76 83 16 Télécopie: +33 (0) 4 93 76 87 94 Port: +33 (0) 6 08 99 52 40 E-mail: m.michelini@michelinimauro.fr
Agrément de formation n° 93060588806 – attribué par la Préfecture de la Région PACA

Per la Svizzera /Pour la Suisse

C/O Chambre de Commerce Italienne pour la Suisse 12-14, rue du Cendrier 1211 Genève 1

Tel : +41(0)22 732 55 25 Fax: +41(0) 22 732 55 26 Cell / Port : +41 (0) 79 8008390 E-mail mauro.michelini@bluewin.ch

D'après une phrase de Gandhi : "Le monde est en mauvais état non pas parce qu'il y a des personnes qui font du mal. Le monde est en mauvais état à cause de ceux qui regardent et qui ne font rien".

Nous avons choisi comme symbole du Cabinet la version moderne des moulins à vent, non parce qu'ils représentent la faiblesse de l'homme face aux forces de la nature, mais parce qu'ils représentent le symbole d'une énergie propre ; propre comme doit l'être la qualité de notre travail, imprégnée de l'éthique à laquelle nous sommes soumis en tant que citoyens et en tant que professionnels.

Nous avons rédigé une série d'instruments (code de conduite, lettre de mission, planning de travail) afin de mieux régler les rapports entre le Cabinet et ses clients; ces instruments de travail sont le résultat de longues années de mises au point successives et d'interaction entre volonté personnelle, respect des règles, réglementations existantes.

L'application de ces instruments de travail a comme résultat une meilleure dynamique dans les rapports entre le Cabinet et ses collaborateurs, et le client, dans le respect réciproque, dans le respect des règles et enfin dans les réalisations des objectifs de la phrase suscitée.

Le Cabinet a également mis en place d'autres instruments qui aident à l'accomplissement de ces objectifs ; je cite entre autres, in primis, l'enregistrement du logo des moulins à vent qui constitue le symbole du Cabinet.

Nous avons, en outre, pourvu à enregistrer le nom du Cabinet afin d'éviter toute confusion avec d'autres opérateurs existants sur le marché, ainsi que les quatre principales œuvres qui constituent le patrimoine intellectuel produit par nous.

Ces quatre œuvres (Crea Impresa Italie France, Crea Impresa Social Italie France, Crea Impresa Italie Suisse, Fiscalité immobilière française du point de vue des italiens) ont été rédigées en italien et en français et ont été enregistrées en Italie ainsi qu'en France.

Le Cabinet a mis en place depuis un certain temps un site à l'intérieur duquel sont insérées les quatre œuvres suscitées, ainsi que de nombreux articles et travaux, toujours en italien et en français, concernant la fiscalité italienne, française et suisse. Le but que nous voulons atteindre avec ces publications est celui d'avoir une information accessible et gratuite sur des problèmes qui tiennent à cœur à des particuliers et des entreprises qui décident d'investir ou de s'installer dans le pays voisin.

Sur le site vous trouverez en plus des renseignements internes (composition du Cabinet, etc.), un curriculum vitae personnel détaillé ; si vous le souhaitez, vous pourriez également nous demander la liste des formations passives reçues, et de celles

Per l'Italia

Centro Commerciale Internazionale - "Il Girasole" Palazzo Marco Polo – UDV 310 -S.P.40 Binasco-Melegnano 20084 Lacchiarella MI
Tel: +39 02 90 03 32 90 Fax: +39 02 90 09 31 39 Cell: +39 335 62 55 933 E-mail : m.michelini@michelinimauro.it

Pour la France

16, rue Alberti – 06000 Nice
Tel : +33 (0) 4 93 76 83 16 Télécopie: +33 (0) 4 93 76 87 94 Port: +33 (0) 6 08 99 52 40 E-mail: m.michelini@michelinimauro.fr
Agrément de formation n° 93060588806 – attribué par la Préfecture de la Région PACA

Per la Svizzera /Pour la Suisse

C/O Chambre de Commerce Italienne pour la Suisse 12-14, rue du Cendrier 1211 Genève 1
Tel : +41(0)22 732 55 25 Fax: +41(0) 22 732 55 26 Cell / Port : +41 (0) 79 8008390 E-mail mauro.michelini@bluewin.ch

actives effectuées, ainsi que les conférences et colloques auxquels j'ai participé en qualité d'intervenant.

La formation passive reçue est pour le client une garantie de mise à jour professionnelle, de compétences spécifiques, de rigueur dans l'exercice de sa propre profession.

Depuis mon curriculum vitae vous pourrez remarquer que je peux exercer la même activité d'Expert-comptable et Commissaire aux comptes dans trois pays européens limitrophes : l'Italie, la France et la Suisse.

D'une manière analogue, je suis inscrit en qualité d'Expert dans les tribunaux de Milan, Lugano, Genève et Lausanne.

Ce résultat est le fruit de longues études et d'examens difficiles puisqu'il n'existe pas (justement, à mon avis) une reconnaissance automatique des diplômes en Europe, mais ils sont soumis à une vérification, cas par cas, en fonction de chaque parcours didactique singulier.

Je tiens à préciser que ce choix n'est pas du au hasard, mais est le fruit d'une stratégie qui vise l'aide aux entreprises lorsqu'elles s'installent dans un autre pays ; mon expérience m'amène à considérer que pour les entreprises, il n'est pas suffisant de trouver dans l'autre pays un cabinet d'Expert-comptable ou d'avocats en relation avec ceux qui existent dans le pays d'origine.

Les entreprises ont besoin d'avoir des professionnels qui parlent la même langue du pays dans lequel ils vont s'implanter et qui ont, de même, les qualités professionnelles de façon à pouvoir réduire le nombre d'interlocuteurs, en permettant une information plus rapide, et conséquemment, un moindre coût.

Dans cette optique, déjà depuis longtemps mon Cabinet s'est différencié puisqu'il a joint aux activités fiscales et comptables traditionnelles, celle de la tenue des bulletins de salaires et de l'administration du personnel en général.

Mon expérience m'a souvent amené à rencontrer des clients arrivant chez moi avec un cursus de minimum quatre ou cinq interlocuteurs pour résoudre un simple problème de bulletin de paie ; ceci est toujours d'actualité puisque cette activité, même en étant désormais intégrée du point de vue fiscal, est séparée du point de vue professionnel du fait qu'en Italie l'activité de l'administration du personnel est presque toujours tenue par des spécialistes du métier, et même en France elle tend, de plus en plus, à être séparée, et, le plus souvent, supervisée par des cabinet légaux.

Le fait d'avoir unifié à l'intérieur de mon Cabinet la gestion de ces activités, qui ailleurs sont scindées, a permis une intégration verticale des compétences, dans la gestion du dossier, dans la réduction des interlocuteurs et des temps de transmission des informations avec la conséquente optimisation du rapport coûts-bénéfices.

Je précise, en outre, que bien que je puisse exercer l'activité de Commissaire aux comptes dans les trois pays, dans les faits, je n'assume aucune fonction pour ces

Per l'Italia

Centro Commerciale Internazionale - "Il Girasole" Palazzo Marco Polo - UDV 310 -S.P.40 Binasco-Melegnano 20084 Lacchiarella MI
Tel: +39 02 90 03 32 90 Fax: +39 02 90 09 31 39 Cell: +39 335 62 55 933 E-mail : m.michelini@michelinimauro.it

Pour la France

16, rue Alberti - 06000 Nice
Tel : +33 (0) 4 93 76 83 16 Télécopie: +33 (0) 4 93 76 87 94 Port: +33 (0) 6 08 99 52 40 E-mail: m.michelini@michelinimauro.fr
Agrément de formation n° 93060588806 - attribué par la Préfecture de la Région PACA

Per la Svizzera /Pour la Suisse

C/O Chambre de Commerce Italienne pour la Suisse 12-14, rue du Cendrier 1211 Genève 1
Tel : +41(0)22 732 55 25 Fax: +41(0) 22 732 55 26 Cell / Port : +41 (0) 79 8008390 E-mail mauro.michelini@bluewin.ch

activités ; depuis longtemps je soutiens qu'il est difficile d'exercer en même temps une activité de conseil et de contrôle légal des comptes.

J'estime qu'il est ardu de prendre le matin l'habit du consultant et l'après-midi celui du censeur ; j'ai donc préféré endosser le premier qui correspond également plus à mon caractère.

J'espère que mon choix incitera des confrères à m'imiter dans une phase historique dans laquelle, au sein des entreprises, la limite entre le contrôleur et le contrôlé n'est pas toujours évidente.

Mauro MICHELINI

Per l'Italia

Centro Commerciale Internazionale - "Il Girasole" Palazzo Marco Polo – UDV 310 -S.P.40 Binasco-Melegnano 20084 Lacchiarella MI
Tel: +39 02 90 03 32 90 Fax: +39 02 90 09 31 39 Cell: +39 335 62 55 933 E-mail : m.michelini@michelinimauro.it

Pour la France

16, rue Alberti – 06000 Nice

Tel : +33 (0) 4 93 76 83 16 Télécopie: +33 (0) 4 93 76 87 94 Port: +33 (0) 6 08 99 52 40 E-mail: m.michelini@michelinimauro.fr
Agrément de formation n° 93060588806 – attribué par la Préfecture de la Région PACA

Per la Svizzera /Pour la Suisse

C/O Chambre de Commerce Italienne pour la Suisse 12-14, rue du Cendrier 1211 Genève 1

Tel : +41(0)22 732 55 25 Fax: +41(0) 22 732 55 26 Cell / Port : +41 (0) 79 8008390 E-mail mauro.michelini@bluewin.ch